

INSCRIPTION ECOLES

Les inscriptions pour l'année scolaire 2018-2019 auront lieu **du 05 février au 06 avril 2018**.

Vous êtes concerné si :

- ✓ Votre enfant est né en 2015
- ✓ Votre enfant est né en 2013 ou en 2014 et n'a pas été inscrit les années précédentes
- ✓ Votre enfant doit quitter l'école de Ciers pour aller à l'école de Buvin ou à l'école de Curtille à la rentrée prochaine
- ✓ Vous êtes nouvellement domicilié sur la commune

Etape 1 : Se présenter en Mairie des Avenières Veyrins-Thuellin ou en Mairie annexe de Veyrins-Thuellin

Mairie des Avenières Veyrins-Thuellin :

- ✓ du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou sur rendez-vous
- ✓ 04 74 33 87 05 - scolaire@lesavenieres.fr

Mairie annexe de Veyrins-Thuellin :

- ✓ le mardi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h45
- ✓ les mercredis, jeudis, vendredis, samedis de 8h30 à 12h00
- ✓ 04 74 33 61 27 - mairie@veyrins-thuellin.fr

En raison de travaux, la Mairie annexe de Veyrins-Thuellin sera fermée à compter du 1^{er} mars 2018. Les inscriptions pour l'école de Veyrins-Thuellin devront être effectuées en Mairie des Avenières Veyrins-Thuellin.

Les documents à apporter sont les suivants :

- ✓ Livret de famille
- ✓ Justificatif de domicile
- ✓ Carnet de vaccination à jour
- ✓ Certificat de radiation de l'école précédente si vous êtes nouvellement domicilié sur la commune et que votre enfant était déjà scolarisé

Etape 2 : Prendre rendez-vous avec la directrice de l'école du secteur de votre enfant

Ecole de Ciers (permanence le jeudi matin)

- ✓ Directrice : Marika BARNIER
- ✓ 04 74 33 70 44

Ecole de Buvin

- ✓ Directrice : Myriam PAGNEUX
- ✓ 04 74 33 47 26

Ecole de Curtille

- ✓ Directrice : Sandrine BRABANT-TAFFIN
- ✓ 04 74 33 64 90

Ecole de Veyrins-Thuellin

- ✓ Directrice : Nadège GUILLAUD
- ✓ 04 74 33 92 81

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service scolaire (04 74 33 87 05 – scolaire@lesavenieres.fr)